



Canadian Association for
Conservation of Cultural Property
Association canadienne pour la
conservation et la restauration
des biens culturels



Canadian Association of Professional Conservators

Association canadienne des restaurateurs professionnels

Le 14 décembre 2022

L'Honorable Pablo Rodriguez,
Minister of Canadian Heritage

Chambre des Communes
Ottawa, ON
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Les membres du conseil d'administration de l'Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels (ACCR) et de l'Association canadienne des restaurateurs professionnels (ACRP) vous écrivent pour vous faire part de leur profonde inquiétude quant à la sécurité des collections patrimoniales du Canada. Nous avons observé une tendance inquiétante suivant laquelle les institutions patrimoniales éliminent des postes de conservation-restauration et de gestion des collections sans tenir compte de l'impact sur le soin des collections. Il est de la responsabilité du Ministère du Patrimoine Canadien d'assurer la conservation du patrimoine culturel du Canada et votre intervention est nécessaire pour assurer le soin des collections.

Pertes de postes en conservation-restauration

Le licenciement du Directeur de la Conservation et de la recherche technique du Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) s'ajoute à une liste grandissante de mises à pied récentes dans le domaine de la conservation-restauration au Canada dans des institutions fédérales, provinciales et municipales, ainsi qu'à la suppression de postes lors du départ à la retraite du personnel existant. Les institutions suivantes ont vu des postes de conservation-restauration éliminés au cours des trois dernières années :

- Musée des beaux-arts du Canada : suppression apparente du poste de Directeur de la Conservation et de la recherche technique (à compter de 2022) et du poste de Cheffe des Laboratoires de restauration-conservation (à compter de 2021) ;
- Manitoba Museum : suppression du poste de Gestionnaire des collections et de la conservation (à compter de 2022), et du poste de Régisseuse des collections (à compter de 2020) ;

- Royal British-Columbia Museum : suppression du poste de Cheffe du soins et de la conservation des collections (à compter de 2021), et absence de recrutement après le départ de la Restauratrice principale (à compter de 2020) ;
- Archives de la Ville d'Ottawa : suppression de l'unique poste de Restauratrice (à compter de 2021) ;
- Royal Ontario Museum : absence de recrutement après le départ à la retraite de la Restauratrice de métaux (à compter de 2021) ;
- Glenbow Museum : les postes de Restauratrices ont été inclus dans les licenciements de masse (à partir de 2020).

Outre ces suppressions de postes, la fermeture des laboratoires régionaux de Parcs Canada, effectuée dans le but de centraliser tous les services d'entreposage et de conservation-restauration dans la région de la capitale nationale, a laissé de nombreuses régions canadiennes et de nombreux lieux historiques nationaux situés à l'extérieur des grandes zones métropolitaines avec un accès limité à leurs collections et aux services de conservation-restauration.

Par ailleurs, nous constatons également l'ouverture de nouvelles institutions sans aucun personnel de conservation-restauration, comme le Remai Modern (Saskatoon, SK) et le Museum of Contemporary Art (Toronto, ON).

Risques pour les collections

La récente tendance de suppression de postes en conservation-restauration au Canada soulève des questions sur l'état actuel de la préservation du patrimoine culturel canadien, une responsabilité partagée par tous les citoyen·ne·s canadien·ne·s. Le *Sondage canadien sur le soin des collections* (SCSC),¹ menée par l'ACCR et l'ACRP en 2018, a révélé que de nombreuses collections à travers le Canada ont besoin de services de conservation-restauration ; 53 % des institutions interrogées ont indiqué que 10 % ou plus de leurs collections nécessiteraient une intervention de conservation-restauration importante pour être utilisables. Trois établissements sur quatre (76 %) ne disposent pas encore d'un plan d'urgence fonctionnel pour leur collection. Ces chiffres ne représentent qu'une fraction des risques qui menacent actuellement les collections canadiennes (voir Annexe I). Les restaurateur·trice·s ne se contentent pas de réaliser des interventions de conservation-restauration pour stabiliser les œuvres d'art endommagées, mais iels identifient et atténuent les risques pour les collections, ce qui permet de prévenir les altérations et de ralentir la détérioration des collections. De plus, le personnel de conservation-restauration principal a pour rôle de défendre les intérêts et le bien des collections auprès de la direction du musée.

¹ <https://capc-acrp.ca/files/Sondage-canadien-sur-le-soin-des-collections-Resume-des-resultats.pdf>

L'élimination de ces postes entraîne un manque de connaissances et de compréhension des besoins en matière de conservation-restauration au niveau de la haute administration.

Soutien à la conservation-restauration

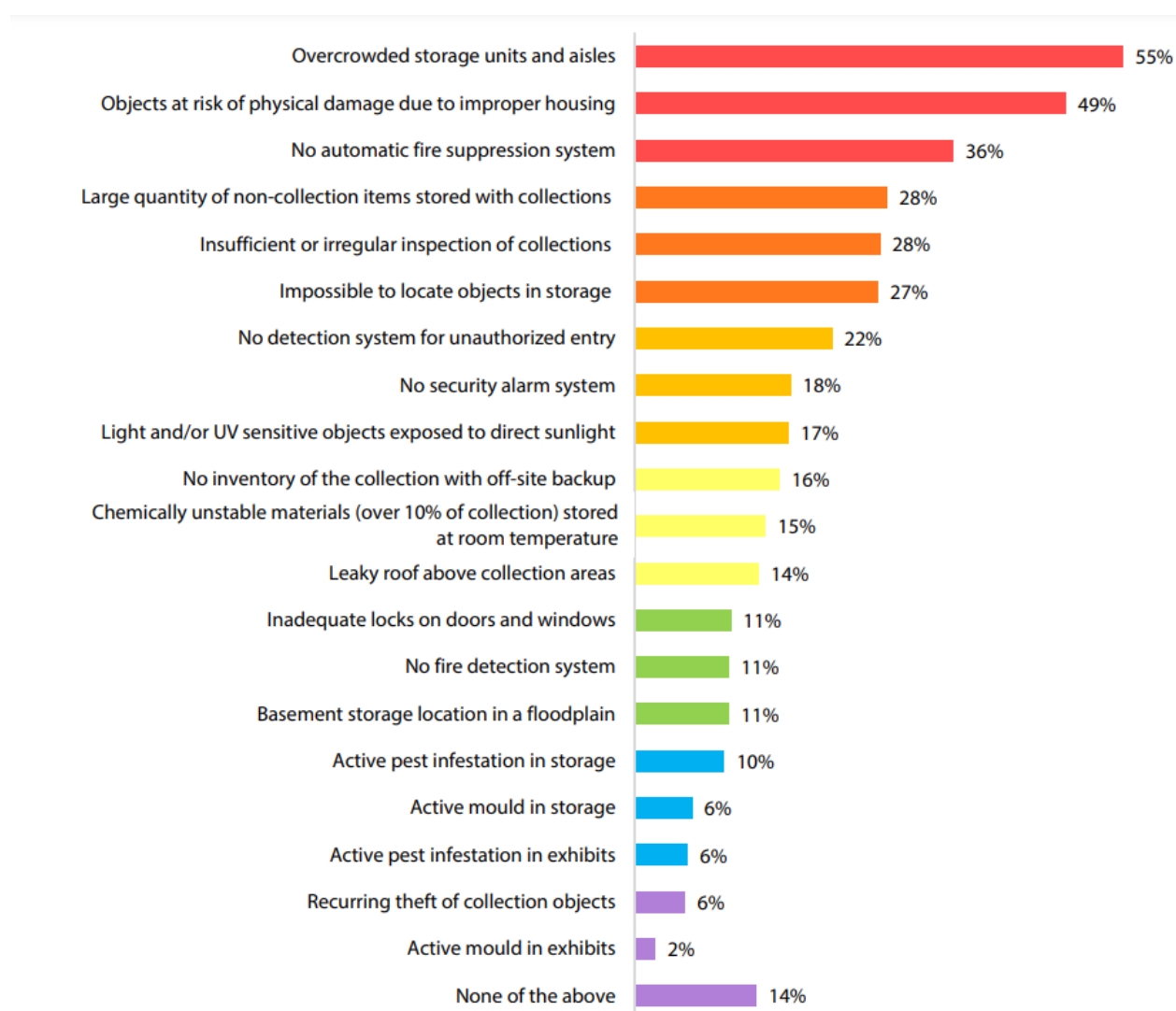
Il est clair que tant le domaine de la conservation-restauration que le secteur du patrimoine culturel au Canada se trouvent à un tournant décisif. En 2018, 74 % des établissements interrogés ont indiqué qu'ils n'avaient pas de restaurateur·trice·s au sein de leur personnel et 72 % des établissements ont déclaré qu'ils n'avaient pas les moyens d'embaucher des restaurateur·trice·s sous contrat temporaire en cas de besoin. Les institutions ont besoin du soutien du Ministère du patrimoine canadien pour protéger leurs collections et les rendre accessibles aux générations canadiennes actuelles et futures. La *Loi sur les musées* étant actuellement en cours de révision par le Ministère, il est temps de la réactualiser avec un langage plus spécifique concernant la protection des collections, en reconnaissant le rôle important des professionnel·le·s de la conservation-restauration dans les institutions. Le Ministère du patrimoine canadien doit mettre à disposition des institutions de toutes tailles à travers le Canada un financement stable spécifiquement alloué à la conservation-restauration des collections.

Nous nous réjouissons de travailler avec vous à la mise en œuvre de nos recommandations. Nous sommes disponibles pour des consultations à votre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse,

Les Conseils d'administration de l'Association canadienne pour la conservation-restauration des biens culturels et de l'Association canadienne des restaurateurs professionnels,
au nom de la communauté des professionnel·le·s de la conservation-restauration au Canada.

Annexe I : Problèmes affectant toute installation culturelle principale où sont situées des collections



Source: *Sondage canadien sur le soin des collections*, 2018, p. 8.